



Plan stratégique du Conseil des arts des TNO 2014-2018

28 avril 2014

Conseil des arts des TNO

Préparé par le Conseil des arts des TNO en collaboration avec Jane Marsland, conseillère torontoise en développement des arts, et Lois Little de la société Lutra Associates, de Yellowknife.

Plan stratégique 2014-2018 du Conseil des arts des TNO

Introduction

Le Conseil des arts des TNO est l'organisme de consultation et de financement du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) en ce qui a trait aux arts. Le présent plan stratégique – le premier dans l'histoire du Conseil – expose la mission, la vision, les valeurs, les objectifs ainsi que les stratégies de l'organisme.

Présentation de notre organisme

Le Conseil des arts des Territoires du Nord-Ouest a été mis sur pied en août 1985, en tant que comité consultatif du GTNO. Le mandat de l'organisme est de faire la promotion des arts aux Territoires du Nord-Ouest.

Le Conseil des arts des TNO fonctionne de façon indépendante du gouvernement, et ce, en respectant ces trois principes directeurs :

- Les arts ténois que nous soutenons doivent refléter la diversité culturelle qui caractérise la population de notre territoire.
- Le soutien financier versé aux artistes le sera en fonction du mérite artistique.
- Le Conseil sera sensible aux besoins des personnes, des groupes, des organisations et des régions des Territoires du Nord-Ouest et fera preuve d'équité dans l'attribution des fonds.

Le comité consultatif du Conseil des arts des TNO est composé de six membres. Ce comité met à contribution son esprit de leadership, son inspiration et son désir de défendre les intérêts de la communauté artistique et, de ce fait, plaide régulièrement en faveur des artistes et des organismes du milieu des arts des TNO. Le comité consultatif du Conseil fait aussi office de comité d'experts au moment de formuler des recommandations au sujet des contributions financières à attribuer aux artistes et organismes artistiques. Chaque membre du comité consultatif représente l'une des six régions des TNO : Slave Sud, Slave Nord, Tłı̄chǫ, Dehcho, Sahtu et Beaufort-Delta. Ces personnes sont nommées au comité en fonction de leur expertise ou de leur intérêt pour les arts et la culture des TNO.

Le bureau des programmes communautaires de la Division de la culture et du patrimoine du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation fournit du soutien administratif au comité consultatif.

Mission

La mission du Conseil des arts des TNO est de soutenir la création, la présentation et l'appréciation des œuvres d'art ainsi que la sensibilisation à leur égard, et ce, depuis l'étape de l'imagination dans l'esprit de l'artiste jusqu'à la présentation finale de l'œuvre. Pour ce faire, le Conseil fournit du soutien financier et d'autres formes d'assistance aux artistes et aux organismes artistiques des TNO. Grâce aux partenariats, aux efforts de développement et à la promotion, nous nous employons à créer un environnement qui favorise l'épanouissement des arts au profit des Ténos.

Vision

Pour le milieu des arts des Territoires du Nord-Ouest, nous définissons la vision suivante :

- Les artistes des TNO sont appréciés de par leur façon de transmettre les histoires des Ténos; leurs œuvres inspirent une compréhension et une appréciation mutuelles et nous amènent à valoriser nos identités culturelles.
- Les arts des TNO sont une facette essentielle de la vie des gens d'ici; la plupart des Ténos ont été en contact avec les arts à l'école et au sein de leur collectivité – pour eux, les arts ont toujours fait partie de leur vie.
- Les arts ténos, par l'entremise des artistes et des organismes artistiques, sont en plein essor et sont reconnus pour leur caractère distinctif, leur excellence et leur importance dans tout le Canada et à l'échelle mondiale.
- Les arts sont perçus comme un élément essentiel au bien-être de nos collectivités.

Valeurs et convictions

Notre vision découle de nos convictions fondamentales (énumérées ci-dessous) sur lesquelles, d'ailleurs, notre plan stratégique est fondé.

Les arts et les artistes :

- Nous croyons que les artistes ténos et leurs œuvres sont au cœur de tout ce que nous faisons.
- Nous croyons que les arts des TNO sont uniques et profondément enracinés dans les traditions des peuples qui habitent notre territoire depuis très longtemps et inspirés de la terre, de l'eau et de la faune nordiques.

Leadership, partenariats et collaboration :

- Nous croyons que le Conseil des arts des TNO a un rôle important à jouer pour encourager les partenariats, les collaborations et la création de réseaux qui permettront de développer d'autres ressources et mesures de soutien à l'intention des artistes et des organismes artistiques des TNO.

Engagement et accès :

- Nous nous efforçons de rendre nos programmes de financement et nos services aussi accessibles que possible aux artistes et aux organismes artistiques ténois qui y sont admissibles.
- Nous sommes résolus à favoriser un engagement de longue durée entre les artistes et les citoyens des TNO.

Intégrité, responsabilité et transparence :

- Nous allons faire en sorte que nos politiques et processus soient transparents, inclusifs et axés sur le souci d'honorer la confiance que nous accorde la population.
- Nous entendons faire en sorte que notre processus de prise de décisions quant au financement soit équitable et fondé sur le consensus.

Excellence :

- Nous croyons que notre rôle consiste à soutenir la qualité ou l'excellence artistique.
- Nous allons aussi nous employer à faire en sorte que nos programmes de financement, nos services, nos tâches administratives et les divers autres aspects de la réalisation de notre mandat atteignent le même niveau d'excellence.

Diversité :

- Nous reconnaissons et soutenons la diversité des pratiques artistiques, les artistes de la nouvelle génération tout comme les artistes émérites et, bien sûr, les organismes du milieu des arts de toutes les origines culturelles, et ce, pour la grande valeur qu'ils apportent à l'ensemble des Tenois.

Plan stratégique 2014-2018 du Conseil des arts des TNO

Contexte

Le comité consultatif du Conseil des arts des TNO a entrepris la rédaction du premier plan stratégique de l'organisme, pour faire en sorte que ses programmes et services reflètent bien l'environnement changeant dans lequel évoluent les artistes et les organismes du domaine des arts aux Territoires du Nord-Ouest. Le Conseil voulait aussi s'assurer que ses propres capacités et processus internes soient examinés et améliorés.

Ce plan stratégique a été élaboré à partir des réponses à un sondage mené auprès des artistes et organismes artistiques des TNO ainsi qu'à partir des idées et réflexions exprimées lors d'une séance de planification stratégique qui s'est tenue à Yellowknife, du 3 au 5 décembre 2013. Cette séance de réflexion a réuni les membres du comité consultatif du Conseil ainsi que des employés du bureau des programmes communautaires de la Division de la culture et du patrimoine du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation.

Le plan stratégique énonce les principes, les priorités, les buts et les stratégies qui orienteront le Conseil des arts des TNO dans son travail pour le compte des artistes et des organismes artistiques des TNO, ainsi que dans ses efforts pour faire équipe avec des partenaires et des collaborateurs au sein des collectivités ténosées, en vue de renforcer le milieu des arts. Il sert aussi de document informatif à distribuer au grand public, ce qui permettra une plus grande compréhension du rôle du Conseil des arts des TNO.

BUTS ET PRIORITÉS STRATÉGIQUES

But n° 1 Faire en sorte que le leadership du Conseil des arts des TNO soit renforcé et que son efficacité soit améliorée

Objectifs :

- Énoncer les rôles et responsabilités du Conseil des arts des TNO et des membres de son comité consultatif.
- Mettre en œuvre des politiques et procédures de gouvernance fondées sur les pratiques exemplaires.

- Instaurer ou maintenir des processus assurant la responsabilité et la transparence dans la gestion des fonds publics, y compris en ce qui a trait aux décisions touchant le financement versé.
- Entreprendre davantage de consultations communautaires ainsi que des études ou analyses de données en vue de favoriser la prise de décisions de manière éclairée et de faciliter l'élaboration de politiques, de programmes et de plans.

But n° 2 Améliorer l'accès aux programmes de financement du Conseil des arts des TNO

Objectifs :

- Améliorer le processus de demande de financement, c'est-à-dire le rendre plus convivial, rapide et accessible.
- Élaborer un plan de communications pour que tous les artistes ténos comprennent mieux le rôle et les programmes du Conseil des arts des TNO.

But n° 3 Consolider tous les programmes liés aux arts et tous les moyens de financement dans le mandat du Conseil des arts des TNO et hausser la capacité de financement des arts à l'intention des artistes et des organismes artistiques des TNO

Objectifs :

- Faciliter le transfert de tous les programmes de financement des arts du MÉCF au Conseil des arts des TNO.
- Explorer la possibilité de fusionner et de confier au Conseil des arts des TNO tous les programmes et subventions pour les arts, l'artisanat et le cinéma, sous l'égide des responsables de la stratégie des TNO pour les arts.
- Faciliter le soutien financier public et privé des artistes et organismes artistiques des TNO, soutien qui viendrait appuyer les programmes du Conseil des arts des TNO.
- Élaborer une stratégie d'accès à du financement par des tierces parties.

But n° 4 Mieux soutenir les artistes et les organismes du milieu des arts des TNO

Objectifs :

- Fournir des contributions aux artistes, à toutes les étapes de leur carrière, pour leur permettre de développer leur art et de maintenir leur pratique aux Territoires du Nord-Ouest.
- Donner accès à des possibilités de perfectionnement ainsi qu'à des programmes de mentorat, par exemple avec des aînés ou des artistes émérites, ou au moyen d'ateliers instructifs à l'intention des artistes émergents ou des jeunes qui ont un intérêt pour les arts.
- Fournir du financement pour le budget d'exploitation des organismes artistiques.
- Dresser un répertoire des artistes ténos qui créent des œuvres traditionnelles ou contemporaines pour dynamiser les réseaux de pairs actuels ou aider à la formation de tels réseaux.
- Accroître les occasions de financement à l'intention des artistes contemporains, des artistes traditionnels et des organismes artistiques des TNO.
- Étudier la possibilité de former des partenariats ou des ententes de collaboration qui pourraient renforcer l'efficacité des tournées nationales et internationales ou encore rehausser les occasions qu'ont les artistes ténos de présenter leurs œuvres.
- Faire la promotion de l'idée de mettre sur pied une école des arts multidisciplinaire (établissement de niveau postsecondaire) aux TNO.

But n° 5 Renforcer les ressources communautaires, la mobilisation du public ainsi que les occasions de nouer des relations

Objectifs :

- Accroître les ressources à la disposition des artistes et des organismes artistiques des TNO en créant des partenariats permettant d'accéder à plus de ressources de la part des collectivités.
- Chercher à former des partenariats avec des ministères du GTNO, des gouvernements autochtones, des municipalités, des centres d'amitié, des administrations scolaires ou encore des organismes culturels ou de mise en valeur du patrimoine ayant une portée locale, régionale, territoriale ou pancanadienne.

- Aider les artistes et les organismes artistiques à relever le niveau de mobilisation de la population face aux arts et à attirer davantage de citoyens à des événements artistiques ou culturels.
- Collaborer avec des partenaires pour augmenter le nombre d'occasions où les enfants et jeunes adultes peuvent participer à des activités artistiques et à des expériences culturelles, que ce soit à l'école ou dans leur collectivité.
- Faire équipe avec des partenaires pour améliorer les services de soutien aux artistes et aux organismes artistiques.
- Mener et partager, avec des partenaires, des études qui démontrent la valeur intangible des arts dans la vie des gens, ainsi que la valeur des arts à la fois sur le plan social et sur le plan économique.